

Paris, le 11 avril 2019

RESULTATS DES VOTES DE
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 5 AVRIL 2019

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Covivio Hotels s'est réunie le 5 avril 2019 à 9 heures 30, Pavillon Kléber – 7 Rue Cimarsa - 75116 PARIS, sous la présidence de Monsieur Dominique OZANNE, représentant le Gérant Commandité de la Société.

98 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possédant 113 553 117 actions, sur les 118 671 130 actions composant le capital social, actions autodétenues comprises, représentant 113 553 117 droits de vote, soit un quorum de 95,69 %, ont adopté l'ensemble des résolutions présentées en Assemblée Générale Ordinaire.

85 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possédant 113 550 901 actions, sur les 118 671 130 actions composant le capital social, actions autodétenues comprises, représentant 113 550 901 droits de vote, soit un quorum de 95,69 %, ont adopté l'ensemble des résolutions présentées en Assemblée Générale Extraordinaire.

Les résolutions suivantes ont été adoptées comme suit :

		Total des voix exprimées	Nombre d'actions	Proportion du capital représentée	Voix pour		Voix contre		Abstention	
					%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE										
PREMIERE RESOLUTION										
Approbation des comptes sociaux clos au 31 décembre 2018	Adoptée	113 553 117	113 553 117	95,69 %	100	113 553 117	0	0	0	0
DEUXIEME RESOLUTION										
Approbation des comptes consolidés clos au 31 décembre 2018	Adoptée	113 553 117	113 553 117	95,69 %	100	113 553 117	0	0	0	0
TROISIEME RESOLUTION										
Affectation du résultat - Distribution de dividendes	Adoptée	113 553 117	113 553 117	95,69 %	99,99	113 553 116	<0,01	1	0	0
QUATRIEME RESOLUTION										
Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes établi conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce et des conventions visées à l'article L. 226-10 du Code de Commerce qui y sont mentionnées	Adoptée	113 553 117	113 553 117	95,69 %	99,99	113 553 116	<0,01	1	0	0

		Total des voix exprimées	Nombre d'actions	Proportion du capital représentée	Voix pour		Voix contre		Abstention	
					%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
CINQUIEME RESOLUTION Renouvellement du mandat de la société Cardif Assurance Vie en qualité de membre du Conseil de surveillance	Adoptée	113 553 117	113 553 117	95,69 %	99,99	113 545 019	<0,01	8 098	0	0
SIXIEME RESOLUTION Renouvellement du mandat de la société Covivio en qualité de membre du Conseil de surveillance	Adoptée	113 553 117	113 553 117	95,69 %	99,99	113 545 019	<0,01	8 098	0	0
SEPTIEME RESOLUTION Renouvellement du mandat de la société Predica en qualité de membre du Conseil de surveillance	Adoptée	113 553 117	113 553 117	95,69 %	99,99	113 545 019	<0,01	8 098	0	0
HUITIEME RESOLUTION Renouvellement du mandat de la société Generali Vie en qualité de membre du Conseil de surveillance	Adoptée	113 553 117	113 553 117	95,69 %	99,99	113 545 018	<0,01	8 099	0	0
NEUVIEME RESOLUTION Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes titulaire du Cabinet Ernst & Young et Autres	Adoptée	113 553 117	113 553 117	95,69 %	100	113 553 117	0	0	0	0
DIXIEME RESOLUTION Autorisation à donner au Gérant en vue de l'achat par la Société de ses propres actions	Adoptée	113 553 117	113 553 117	95,69 %	100	113 553 117	0	0	0	0

		Total des voix exprimées	Nombre d'actions	Proportion du capital représentée	Voix pour		Voix contre		Abstention	
					%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE										
ONZIEME RESOLUTION										
Modification de l'article 3 (Objet) des statuts de la Société	Adoptée	113 550 901	113 550 901	95,69 %	100	113 550 901	0	0	0	0
DOUZIEME RESOLUTION										
Approbation de l'Apport en nature consenti par la société Covivio et de l'augmentation de capital corrélative	Adoptée	63 609 186	63 609 186	92,55 %	100	63 609 186	0	0	0	0
TREIZIEME RESOLUTION*										
Approbation de l'évaluation de l'Apport en nature consenti par la société Covivio	Adoptée	63 609 186	63 609 186	92,55 %	100	63 609 186	0	0	0	0
QUATORZIEME RESOLUTION*										
Constatation de la réalisation définitive de l'Apport en nature, de l'augmentation de capital et modification corrélative des statuts	Adoptée	63 609 186	63 609 186	92,55 %	100	63 609 186	0	0	0	0
QUINZIEME RESOLUTION										
Délégation de compétence au Gérant à l'effet de décider l'augmentation du capital social de la Société par incorporation de réserves, bénéfiques, ou primes	Adoptée	113 550 901	113 550 901	95,69 %	99,99	113 542 803	<0,01	8 098	0	0
SEIZIEME RESOLUTION										
Autorisation à donner au Gérant à l'effet de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions	Adoptée	113 550 901	113 550 901	95,69 %	100	113 550 901	0	0	0	0
DIX-SEPTIEME RESOLUTION										
Délégation de compétence au Gérant à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Adoptée	113 550 901	113 550 901	95,69 %	99,99	113 542 242	<0,01	8 659	0	0

* étant précisé que la société Covivio, société apporteuse, n'a pas pris part au vote.

		Total des voix exprimées	Nombre d'actions	Proportion du capital représentée	Voix pour		Voix contre		Abstention	
					%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
DIX-HUITIEME RESOLUTION Délégation de compétence au Gérant à l'effet d'émettre, par voie d'offre au public, des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et, pour les émissions d'actions, un délai de priorité obligatoire	Adoptée	113 550 901	113 550 901	95,69 %	99,99	113 540 301	<0,01	10 600	0	0
DIX-NEUVIEME RESOLUTION Autorisation à donner au Gérant, en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre	Adoptée	113 550 901	113 550 901	95,69 %	99,99	113 539 294	0,01	11 607	0	0
VINGTIEME RESOLUTION Délégation de compétence au Gérant à l'effet de procéder à l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Adoptée	113 550 901	113 550 901	95,69 %	99,99	113 542 242	<0,01	8 659	0	0
VINGT-ET-UNIEME RESOLUTION Délégation de compétence au Gérant à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société	Adoptée	113 550 901	113 550 901	95,69 %	99,99	113 539 742	0,01	11 159	0	0
VINGT-DEUXIEME RESOLUTION Délégation de compétence au Gérant à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés de la Société adhérant à un plan d'épargne, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Adoptée	113 550 901	113 550 901	95,69 %	99,99	113 548 400	<0,01	2 501	0	0

